

Forum Afrique-Canada – Document d’information – Aperçu

L’Afrique compte

Un engagement renouvelé
en faveur de la justice
sociale et économique
en Afrique

Le Forum Afrique-Canada (FAC) est un Groupe de travail du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). Il rassemble des organisations non-gouvernementales, des Églises, des syndicats et des groupes de solidarité de partout au Canada qui s'intéressent aux questions de développement et de justice sociale en Afrique subsaharienne.

Le groupe a pour but, premièrement, de rehausser la qualité du travail et l'impact des groupes membres par la réflexion et l'analyse des programmes en Afrique et deuxièmement, d'améliorer la coordination de l'élaboration de politiques et de stratégies pour le plaidoyer et les actions conjointes, en dialogue avec les homologues et collègues africains.

Ce document peut être reproduit intégralement ou partiellement et utilisé à des fins non lucratives, pour autant qu'il soit indiqué clairement que le CCCI en est la source. L'utilisation intégrale ou partielle de ce document à des fins commerciales est interdite sans l'assentiment écrit du CCCI.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Conseil canadien pour la coopération internationale
450, rue Rideau, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
613-241-7007 • info@ccic.ca • www.ccic.ca

Tous droits réservés.

© Conseil canadien pour la coopération internationale 2010

L'Afrique Compte :

Un engagement renouvelé en faveur de la justice sociale et économique en Afrique

Dans les mois à venir, la politique étrangère du Canada, notamment dans l'ordre du jour des rencontres de juin 2010 du G8 et du G20, doit accorder la plus haute priorité aux actions visant à promouvoir les droits de la personne et l'abolition de la pauvreté et des injustices en Afrique. Un engagement renouvelé en faveur de la justice sociale et économique en Afrique doit inclure :

1. **Le renouvellement de l'engagement financier du Canada relatif à l'aide publique au développement (APD) pour trouver des solutions à la pauvreté croissante en Afrique subsaharienne** en l'augmentant dans une proportion égale ou supérieure à l'augmentation annuelle de l'enveloppe de l'aide internationale (EAI). L'ensemble des ressources de l'ACDI destinées à l'Afrique subsaharienne devrait correspondre à au moins 50 p. 100 des dépenses bilatérales et multilatérales de l'ACDI, et les allocations devraient être en conformité avec la Loi sur la responsabilité de l'aide au développement officielle.
2. **Une plus grande priorité accordée au renforcement du rôle du Canada dans les processus de paix et de maintien de la paix sur le continent**, notamment au Soudan, en République démocratique du Congo (RDC) et en Somalie, et s'assurer que les femmes sont parties prenantes des processus de paix et de maintien de la paix à tous les niveaux;
3. **L'établissement d'un Cadre canadien pour la responsabilité sociale des entreprises (RSE)**, y compris l'adoption de politiques et de lois fondées sur les normes les plus élevées en matière d'environnement et de droits de la personne pour réglementer les activités des sociétés extractives canadiennes.
4. **La mise en place d'une stratégie en matière de sécurité alimentaire à l'ACDI qui cible les petits agriculteurs, notamment les femmes**, pour renforcer leurs moyens de subsistance tout en favorisant l'accroissement de façon durable de la production alimentaire destinée à la consommation domestique et aux marchés locaux.
5. **Une collaboration avec les gouvernements africains pour s'assurer que les règles commerciales reflètent les préoccupations des pays pauvres** en ce qui concerne la stabilité des prix des produits de base, en particulier les denrées alimentaires. Cela pourrait se faire par l'entremise de tarifs ou d'ententes internationales plus complexes de gestion de l'offre, et non seulement par l'ouverture de marchés pour les exportateurs plus avancés comme le Canada.
6. **Un engagement ferme à soutenir financièrement l'adaptation de l'Afrique aux changements climatiques**, outre l'APD, en renforçant les capacités des États africains et de leurs sociétés civiles de mettre en application leurs connaissances des changements climatiques en Afrique et du développement durable à leurs propres parcours de développement.

Contexte

Les citoyens africains et leurs gouvernements se sont engagés à renforcer leur leadership dans le but de relever les défis urgents du développement pour les peuples d'Afrique. Le programme, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA), a d'abord été défini par des dirigeants africains un peu avant le Sommet du G8 2002 qui s'est tenu à Kananaskis au Canada. Il a ensuite été bonifié dans plusieurs pays grâce à des initiatives de développement.

L'Afrique a obtenu un certain succès depuis 2002. Les gouvernements africains ont pu mobiliser des ressources nationales pour financer leur propre développement et ont invité les donateurs internationaux à respecter leurs nombreux engagements prioritaires envers l'Afrique pris en 2005. Des progrès modestes ont été réalisés grâce à une croissance économique de 6 p. 100 en moyenne entre 2001 et 2008, et des avancées dans plusieurs pays d'Afrique pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire (ODM) qui visent à réduire la pauvreté.

Cependant, à la veille des Sommets du G8 et du G20 dont le Canada sera l'hôte en 2010, les répercussions de la crise économique mondiale menacent, une fois de plus, de repousser les Africains dans des conditions d'extrême pauvreté et de famine. Les leaders et les citoyens africains ne portent pas la responsabilité de cette crise. Pourtant, le développement mené par les Africains ressentira les effets négatifs causés par le ralentissement de la croissance, l'augmentation de la pauvreté et les promesses reniées par les donateurs, et ce longtemps après que le reste du monde se soit remis de la crise.

Les pays du G7 laissent tomber l'Afrique. Plusieurs ne respecteront pas leurs engagements de doubler l'Aide à l'Afrique pour 2010, et ce au moment où la crise économique mondiale exacerbe une crise du développement en Afrique déjà grave dans cette région. L'UNESCO évalue que les 390 millions de travailleurs parmi les plus pauvres en Afrique verront leur revenu baisser de 20 p. 100 environ, soit beaucoup plus que dans les pays du G8. La malnutrition infantile devrait accroître de 200 000 à 400 000 le nombre de décès supplémentaires chez les nourrissons. Des reculs en éducation primaire universelle devraient toucher plusieurs pays, entre autres le Mozambique, l'Éthiopie, le Mali, le Sénégal et le Rwanda, qui tous avaient pourtant réalisé des progrès importants au cours des dernières années¹. La hausse récente des denrées alimentaires a fait en sorte que 28 millions de personnes de plus se retrouvent en situation d'extrême pauvreté en Afrique Sub-saharienne².

Les Sommets de Huntsville offrent une occasion importante pour que le Canada dynamise le programme du G8 et celui du G20 en proposant de nouvelles démarches audacieuses qui renforceront la capacité des Africains et de leurs gouvernements à surmonter cette tempête économique et à reprendre les stratégies de lutte à la pauvreté et aux inégalités croissantes sur le continent.

¹ Voir Éducation pour tous – Rapport mondial de suivi 2009, Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance <http://www.unesco.org/fr/efareport/reports/2009-governance/> Voir aussi le rapport des ODM 2009 à http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2009/MDG_Report_2009_En.pdf.

² Voir African Monitor 2009 Report à http://www.africanmonitor.org/Site/docs/EXEC_single_lowres.pdf.

L'avenir du développement en Afrique est aussi enraciné dans la société civile africaine. Les citoyens s'engagent de plus en plus avec leurs gouvernements pour influencer sur les politiques nationales et faire connaître leurs effets sur les populations les plus pauvres et marginalisées. Hakielimu est un exemple d'une organisation tanzanienne qui permet aux gens ordinaires en Tanzanie de travailler pour amener des changements dans les domaines de l'éducation et de la démocratie. Elle a su cerner les réalités rurales vécues par plusieurs Tanzaniens et les défis de l'éducation pour assurer que la scolarité se traduise par un véritable apprentissage. La société civile canadienne porte ce travail de surveillance indépendante, d'analyse à l'attention de l'ACDI qui appuie les efforts de la Tanzanie en éducation.

Les gains économiques de l'Afrique ont aussi diminués à cause des politiques de croissances économiques mal conçues et souvent maintenues de l'extérieur comme condition à l'aide des donateurs et à l'allègement de la dette. Ces programmes n'ont pas généré de bénéfices significatifs pour les pauvres et les plus marginalisés, mais au contraire, ont plutôt conduit à un accroissement des inégalités. Par exemple, l'Ouganda a connu une croissance de 4 p. 100 au cours de la dernière décennie, mais celle-ci n'a pas réduit de manière significative la pauvreté rurale ou la mortalité infantile. Au Bénin, des années de croissance soutenue sont aussi allées de pair avec un nombre croissant de pauvres dans le pays³. Avec des politiques économiques et commerciales déterminées par le Fonds monétaire internationale (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les gouvernements africains ont rarement joui d'un espace politique et de ressources financières stables nécessaires pour mettre en place des politiques économiques conçues par les Africains pour s'attaquer à la pauvreté.

L'aide publique au développement (APD), en tant que stimulus pour le développement en Afrique, n'est qu'un élément de l'ensemble complexe des politiques des donateurs qui affectent le développement de l'Afrique. L'incapacité de s'attaquer aux effets de longue date des politiques des pays donateurs en matière de commerce, d'investissements, de finance, et de politique étrangère a souvent eu de répercussions plus graves sur les stratégies africaines de développement ciblant la pauvreté.

Le Canada est-il prêt à assumer un rôle de chef de file pour s'attaquer à la pauvreté en Afrique ? Le gouvernement présentera-t-il des propositions au Sommet du G20 sur la réforme du commerce mondial et des règles d'investissement qui prennent en compte les besoins des pays les plus pauvres ? Ces pays n'ont pas été invités à soumettre au G20 leurs propres propositions. Le Canada va-t-il contribuer à établir des normes pour le secteur privé canadien afin que les pays africains profitent aussi des investissements canadiens dans leur pays ? Et en ce qui concerne l'aide, le Canada fera-t-il preuve de constance et augmentera-t-il sa contribution sur la base de son engagement précédent à doubler l'aide à l'Afrique ou allons-nous abandonner l'Afrique ?

Pour plus d'information sur les notes d'information ci-jointes, veuillez communiquer avec :
Sylvie Perras, coordonnatrice du Forum Afrique-Canada,
tél. : (613) 241-7007, poste 321,
courriel : sperras@ccic.ca

³ Le Développement face à la pauvreté. Réseau analyse économique et développement. Sous la direction de Fouzi Mourji, Bernard Decaluwé et Patrick Plane; Economica Paris 2006, p.4.